DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Commune de Pérols

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Modification simplifiée

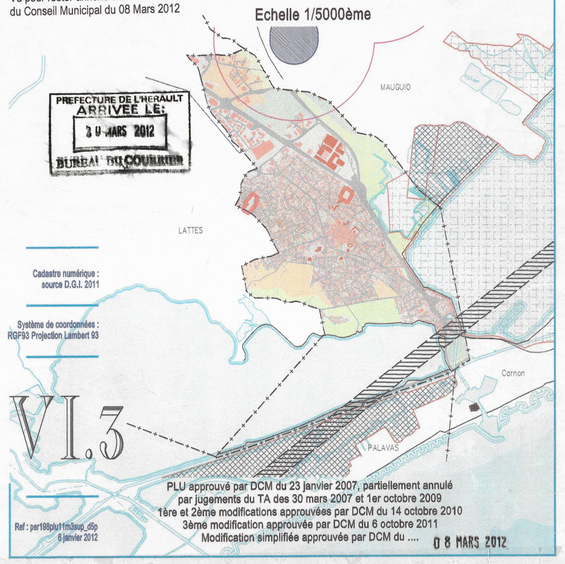
Plan des servitudes d'utilité publique
(autres qu'aéronautiques)

Echelle 1/5000ème

Mairie de Pérols
Place Camel
CS 80005
34473 Pérols Cedex
Tél : 04.67.50.45.50

Vu pour rester annexé à la délibération du Conseil Municipal du 08 Mars 2012

PREFECTURE DE L'HERAULT
ARRIVEE LE
30 MARS 2012
BUREAU DU COURRIER



Cadastre numérique : source D.G.I. 2011

Système de coordonnées : RGF93 Projection Lambert 93

Réf : partie numérisée, dû à janvier 2012

PLU approuvé par DCM du 23 janvier 2007, partiellement annulé par jugements du TA des 30 mars 2007 et 1er octobre 2009
1ère et 2ème modifications approuvées par DCM du 14 octobre 2010
3ème modification approuvée par DCM du 6 octobre 2011
Modification simplifiée approuvée par DCM du ....

0 8 MARS 2012

Tracé des servitudes indicatif. Se référer aux documents établis par les organismes gestionnaires.

TABLEAU RECAPITULATIF DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Symbole et représentation graphique	Code et nom officiel de la servitude	Détail de la servitude	Date de l'acte ou texte permettant de l'instituer	Ministère ou service responsable de la servitude (gestionnaire)
AC2	AC2 Servitude de protection des sites et monuments naturels	Site classé de l'étang de l'or	Loi du 2 mai 1930 complétée par par la loi du 27 août 1941 Décret du 28/12/83	Direction régionale de l'environnement (DIREN) et service départemental d'architecture et du patrimoine (SDAP 34)
AS1	AS1 Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des captages d'eau potable	Forage de Garrigue basse implanté sur Mauguio Forages de l'Aiguelières implantés sur Mauguio	Arr. L20 du code de la santé publique modifié par l'article 7 de la loi du 16/12/64 Circulaire des affaires sociales du 10/12/68 Garrigue Basse : Arrêté 01/01/90 l'Aiguelières : Arrêté du 01/04/86	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS)
EL6	EL6 Servitude relative aux routes nationales et aux autoroutes	Routes départementales N° 52 et N° 66	Ordonnance du 23/12/58 décret du 23/12/58 Circulaire n° 10-8 du 31/12/59	Direction départementale de l'équipement (DDE) Service des routes
EL9	EL9 Servitude de passage des piétons en bordure du littoral	Berges de l'étang de l'or Berges de l'étang du Méjean	Loi n°76-1285 du 31/12/76 Circulaire n°90-46 du 19/06/90 Articles L 160-6 à 160-8 du code de l'urbanisme	Direction régionale de l'environnement (DIREN) et service départemental d'architecture et du patrimoine (SDAP 34)
int 1	Int 1 Servitude relative au voisinage des cimetières	Cimetière de Pérols	Code de l'Administration communale Article L361-4 (décret du 7 mars 1804 codifié)	Ministère de l'intérieur Mairie de Pérols
I4	I4 Servitude relative aux canalisations de transport d'énergie électrique	Ligne électrique haute tension, inclus 9 (>225) Ligne 2 x 63 Kv Frégouges-Montpellier (en limite Ouest de l'agglomération de Pérols en bordure du R.D. 21e)	Loi du 15 juin 1906 Loi du 8 avril 1946 Décrets des 6 octobre et 11 juin 1970	Direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement (DRIRE) Electricité de france (EDF) Groupe d'exploitation Transport (GET) Languedoc-Roussillon, 20 bis avenue de Bedrede prolongée 34500 Béziers
PT2	PT2 Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques	Zone de dégagement sur le parcours du faisceau (200m de largeur) Faisceau hertzien Nîmes - Cazeneuve à Sète - Sémaphore	Code des postes et télécommunications Articles L54 à L56 inclus et R23 à R26 inclus Décret du 11 avril 1995	Ministère de la défense Direction des travaux maritimes de Toulon (service gestionnaire)

